



Publication en ligne le : 15 /07/2022

Affichage en mairie le : 15/07/2022

Le procès-verbal sera publié la semaine suivant la séance du conseil municipal du mois de septembre.

- DÉLIBÉRATION n° 22-56 |** Charte encadrant le développement d'un projet éolien à Val d'Anast et convention de partenariat relatif à la sécurisation foncière par la commune d'une zone d'étude éolienne
> Approuvée à l'unanimité |moins trois abstentions : M. ALIAGA - G. EDET - C. LAMY
- DÉLIBÉRATION n° 22-57 |** Edition 2022 du Festival jeune public Cinéfilous
> Approuvée à l'unanimité
- DÉLIBÉRATION n° 22-58 |** Programmation culturelle 2022 au Rotz : prix d'entrée des spectacles ;
> Approuvée à l'unanimité |moins trois abstentions : G. EDET - E. ROGER - C. LAMY
- DÉLIBÉRATION n° 22-59 |** Revitalisation du centre-bourg de Maure de Bretagne - Vente de la parcelle communale AC n° 415 de 156 m² au profit de l'Etablissement Public Foncier (EPF) Bretagne dans le cadre de l'échange avec M. et Mme HINGAND
> Approuvée à l'unanimité
- DÉLIBÉRATION n° 22-60 |** Halle omnisports - Dojo - Complexe sportif de 1916 m² :
avenant n°1 au lot n°01 TERRASSEMENTS - VRD avec l'entreprise PEROTIN TP
> Approuvée à l'unanimité |moins une abstention : A. GIZARD
- DÉLIBÉRATION n° 22-61 |** Halle omnisports - Dojo - Complexe sportif de 1916 m² :
avenant n°1 au lot n°03 CHARPENTE avec l'entreprise CRUARD CHARPENTE
> Approuvée à l'unanimité |moins une abstention : A. GIZARD
- DÉLIBÉRATION n° 22-62 |** Halle omnisports - Dojo - Complexe sportif de 1916 m² :
avenant n°1 au lot n°05 ETANCHEITE avec l'entreprise DUVAL ETANCHEITE
> Approuvée à l'unanimité |moins une abstention : A. GIZARD
- DÉLIBÉRATION n° 22-63 |** Halle omnisports - Dojo - Complexe sportif de 1916 m² :
avenant n°1 au lot n°10 REVETEMENT DE SOLS - FAÏENCE avec l'entreprise MARIOTTE
> Approuvée à l'unanimité |moins une abstention : A. GIZARD
- DÉLIBÉRATION n° 22-64 |** Halle omnisports - Dojo - Complexe sportif de 1916 m² :
avenant n°1 au lot n°12 REVETEMENTS DE SOLS SPORTIFS avec l'entreprise ART-DAN
> Approuvée à l'unanimité |moins une abstention : A. GIZARD
- DÉLIBÉRATION n° 22-65 |** Création d'un local associatif à Campel : attribution des marchés de travaux
> Approuvée à l'unanimité
- DÉLIBÉRATION n° 22-66 |** Motion contre la création d'une ligne ferroviaire sur le territoire des Vallons de Vilaine
> Approuvée à l'unanimité

